



COMMISSION ENVIRONNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Mardi 14 mai 2019

Participants :

Achte Anne, Adjointe Pitgam ;

Grébert Jean, vice-président du CDD ;

Trédez Alain, CENH, président du Collectif Nature et Patrimoine du Houtland ;

Wylleman Maurice, Président des Amis et pèlerins du Westhoek ;

Cleenewerck Vincent, secrétaire CDD, président d'associations.

Excusés :

Bollengier Denis, Blanckaert Fabienne, Roulez Hélène, Bele Isabelle, Deram André, Deram Didier, Seidel Dominique.

Ordre du jour :

- Pollution lumineuse ;
- Reprise du programme « tous éco citoyens » ;
- Questions diverses.

1) Pollution lumineuse

Madame Blanckaert nous a transmis quelques informations concernant la réduction de l'éclairage public à Bergues. Selon les éléments recueillis, Bergues était la première commune de la CCHF à appliquer la coupure de l'éclairage nocturne en semaine, et ce depuis plus de 5 ans. Il n'y a pas d'éclairage de 23 h à 4 h, et à partir de minuit le week-end. Cela représente environ 30 % d'économie, soit environ 20000 €uros par an et a permis de repenser et refaire tout l'éclairage public.

Ces estimations rejoignent celles qui ont été annoncées par d'autres communes ayant expérimenté la diminution de l'éclairage (Esquelbecq, Pitgam...).

Comme nous l'avons déjà évoqué lors des réunions précédentes, la coupure de l'éclairage nocturne permet de faire des économies d'énergie, et donc financières pour les collectivités, mais ce sujet nous intéresse aussi pour lutter contre la pollution lumineuse qui perturbe les cycles ou les mœurs de nombreux organismes vivants.

2) Reprise du programme « Tous Eco citoyens »

La fiche projet existe puisque le projet a été déposé et le financement a été accordé. Tous les outils sont en place. Ce programme est porté par les 2 communautés de communes (CCFI et CCHF). La CCFI ne l'a jamais interrompu, donc il suit son cours, par principe, sur les 2 territoires. Le programme finance des animations à destination de différents publics : écoles, collèges, lycées, insertion... Ces actions rencontrent généralement un certain succès.

Le collectif Nature et Patrimoine de l'Houtland relève l'incohérence de cet état de fait et pointe un dysfonctionnement, car certaines associations sont actives sur les 2 Communautés. On se demande pourquoi plus rien ne se passe de ce côté depuis 2018...

Christophe Delbecq sera contacté sur ce sujet

Le Collectif, qui regroupe plusieurs associations locales, prend des initiatives pour recréer des points de réserves naturelles. Il a aussi publié des cahiers de préconisations pour l'aménagement des nouveaux lotissements ou des zones artisanales, adressés à toutes les communes, avec le souhait de les voir insérer dans le PLUI. Ces propositions sont, de plus, peu coûteuses.

Une fiche projet sera établie par Alain Trédez pilote de ce collectif.

Parmi les opérations de sensibilisation qui se font ainsi en groupes, citons par exemple, les plantations d'arbres ou de haies, ou encore le ramassage des ordures le long des routes. Pour ce dernier exemple, beaucoup d'associations ou d'écoles prennent l'initiative d'agir. Cela se fait généralement au printemps, car les participants sont plus motivés pour ces activités collectives de plein air. Pourtant, il est nécessaire de rappeler que la meilleure période est l'hiver, car la nature est au repos et donc moins vulnérable. D'autre part, les détritiques sont beaucoup plus visibles et accessibles. Néanmoins, ce travail, réalisé par les écoliers, enseignants, parents et autres, durant le premier trimestre scolaire, permettrait de fédérer les classes sur un projet commun.

3) Questions diverses

- ➔ Fiches projets : tous les sujets que nous souhaitons proposer au Président de la CCHF pour validation doivent être formalisés sur des fiches-projets qui seront, préalablement, validées par les CA du Conseil de Développement puis transmises à la CCHF.

- ➔ Les 40 Maires de la CCHF, réunis en séminaire, ont travaillé sur un diagnostic de territoire retranscrit dans un document réalisé sous forme de bande dessinée...

Prochaines réunions :

Commission environnement : date à définir.

Commission Culture et tourisme : 26 juin à 18 h à Volckerinckove, Yser Houck, rue de l'ancienne gare.

Rédaction : Vincent Cleenewerck